



LES ÉCHOS DU CE

DECEMBRE 2014

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen). **Représentante syndicale :** Fabienne LABIGNE (Nantes).

Expert invité : Michel AMAND (Filière de production de Rennes).

✓ **CHERCHE SONOTONE POUR DIALOGUE SOCIAL**

S'il y a un sentiment partagé par l'ensemble des élus lors de ce dernier CE de l'année, c'est bien la **consternation**.

Consternation devant la dégradation toujours plus importante de l'activité, des process et des conditions de travail, devant le peu d'ambition éditoriale ; consternation devant la défaillance du management et de la fonction RH du pôle à travailler à la cohésion sociale et à un dialogue social constructif et serein.

Les élus ont dénoncé, dans une **déclaration liminaire**, le climat qui règne dans le pôle Nord-Ouest en cette fin d'année. Du coup, la direction a boudé : réponses laconiques, silences en guise de réponses, un président de CE plus préoccupé de l'heure et des tours de parole – comme un policier à la circulation – que du fond des sujets.

On ne croit pas si bien dire d'ailleurs, puisque le sujet, le point saillant des préoccupations du moment, la question de fond pour le directeur, c'est... allez on vous le dit ? Les amendes de stationnement à la station d'Ile-de-France. Si si ! S'ensuit un **débat surréaliste sur la morale et l'argent public**, qui a bien dû occuper le CE pendant ¾ d'heure. Un sursaut moraliste que l'on aurait aimé entendre au moment des annonces de départs de hauts cadres dirigeants dans le cadre du PDV.

Clairement ce **déficit d'information** n'est pas à la hauteur des enjeux de notre pôle.

✓ LA PLUS GRANDE LOCALE DE FRANCE EN SOUFFRANCE

A la locale de Brest, la direction annonce la **création d'un poste de chef d'édition bretonnant** pour l'édition quotidienne en langue bretonne An Taol Lagad. Cette création de poste fait suite à la nomination – pour la première fois dans l'histoire de la locale et sans doute pour la dernière vu les menaces qui hypothèquent l'avenir de cette structure – d'une rédactrice en chef qui ne parle pas breton. Le poste serait « pris sur la masse salariale des non permanents », la traduction d'une gestion purement financière de l'emploi par l'entreprise. **Pour la CGT, il est indispensable que ce transfert de charge salariale signifie la requalification d'un journaliste CDD bilingue.**

Par ailleurs, la direction annonce le lancement d'une « **démarche d'accompagnement et de dialogue** » (sic) **suite aux tensions que vit l'équipe de France 3 Iroise.** Elle sera menée par la direction, la RH, la DSQVT (direction de la santé et de la qualité de vie au travail, un « machin » du Siège, dont on peut juger de l'efficacité dans cette entreprise) et un cabinet extérieur au doux nom d' « Empreinte humaine ». On espère qu'il ne s'agit pas de l'empreinte de la main sur la joue des salariés... On espère aussi que la direction a eu la bonne idée de ne pas confier le pilotage au délégué régional de Bretagne, dont, justement, le dialogue n'a jamais été le point fort, en particulier à Brest.

Pressée par les élus, la direction répond que le CHSCT a été informé de la démarche, mais ses membres présents en CE n'en ont pas reçu l'information. Quant à associer vraiment le CHSCT, là, la DRH répond que c'est une « mission lancée par la direction ». CQFD.

Mais à quoi bon mener des démarches de médiation, quand dans le même temps on nomme des encadrants qui sont rejetés par la majorité de l'équipe et dont le parcours montre que ce n'est pas la première fois ? C'est également ce que vivent actuellement les salariés de Tours, suite à l'arrivée d'un rédacteur en chef qui avait sévi auparavant à Rouen.

Parmi les autres nominations, celle de **Frédéric Hertz comme chef de centre à Vanves.** Il vient de Nancy et on espère qu'il n'entre pas dans la catégorie des cas cités précédemment.

✓ PLAN DE FORMATION 2015

Les élus ont donné un **avis négatif** au plan de formation prévisionnel pour 2015.

Le budget dévolu au pôle Nord-Ouest est encore en baisse. En deux ans, il est passé de 381 000 à 213 000 euros, soit une baisse de 44%.

Le recours au e-learning se développe. D'abord sur des modules « grand public » comme le handicap ou la diversité, mais aussi sur des formations bureautiques et administratives ou encore sur le droit à l'image, avec un principe de sas : il faut avoir

suivi ce module e-learning sur le droit à l'image pour pouvoir ensuite suivre le stage avec un formateur, telle qu'il existait auparavant. Bref, pour la direction de la formation, c'est toujours un an de gagné, puisqu'il n'y aura que le module e-learning de droit à l'image en 2015.

Les élus ont rappelé que la priorité doit être donnée aux formations « en présentiel » et que par ailleurs, pour suivre les modules e-learning, les salariés doivent être planifiés. Il ne s'agit pas de faire ça sur un coin de bureau pendant les heures de repas. Ils doivent en outre pouvoir disposer d'un espace adapté, où ils ne seront pas dérangés pendant le déroulement du module. La question se pose en particulier pour les techniciens qui ne disposent pas d'un poste de travail avec ordinateur.

Enfin, les élus s'inquiètent des conséquences de l'entrée en vigueur de la réforme de la formation au 1^{er} janvier prochain, qui individualise la formation à travers un compte personnel de formation (CPF) et réduit les obligations financières des entreprises (baisse mécanique de 15 à 40% des budgets). Ils appellent à la négociation d'un accord ambitieux par lequel France Télévisions s'engage à poursuivre son effort financier en direction de la formation.

✓ **PLAN DE FORMATION DE LA FILIERE DE PRODUCTION**

La Filière de production fait mieux, en termes de formation. D'abord, les entretiens de carrière sont réalisés à 92%, un chiffre à faire pâlir ailleurs sur le pôle. Cela dit apparemment, ça pêche au niveau des retours.

Le budget ne connaît pas de baisse significative. L'expert invité par le CE souligne avec satisfaction l'apparition de **formations d'acquisition de compétences dans les nouveaux outils, formations demandées depuis longtemps** : formations au maniement des drones, steadycam, etc. Ces développements de compétences en interne permettront de ne plus avoir recours à des prestataires extérieurs.

Beaucoup de **formations à la sécurité, indispensables** vu la complexité des configurations d'émissions et de directs, formations à étendre cependant aux responsables de production qui font les repérages.

En revanche, **il manque une gestion prévisionnelle des chargés de production** dont un certain nombre arrive à l'âge de la retraite. Pour les fictions par exemple, si on ne fait rien, il restera 6 chargés de production, alors qu'il en faudrait 8.

A la Filière de production, la fonction de chargé de production était traditionnellement une perspective d'évolution vers l'encadrement pour les différentes corporations, d'autant que la pénibilité du travail pose clairement la question de la reconversion des salariés qui ne sont plus aptes à effectuer leur métier d'origine. Voir ici la **résolution** adoptée par les élus.

✓ I.MEDIA

Alors que **les bugs continuent à affecter le fonctionnement d'I.Média à Rennes**, 3 grosses sources de problèmes ont été identifiées au cours des derniers mois, selon Philippe Imart, le patron de la DCER (Direction centrale des équipements régionaux) :

- Un **problème sur Pipeline** a finalement été identifié. Une nouvelle version vient d'être livrée qui semble donner satisfaction. A confirmer, donc.

- Les **problèmes récurrents au mixage** ont fait l'objet d'un travail avec le fournisseur du logiciel, Broadcast architech. Les configurations ont été remises à plat. Selon M. Imart, on repart sur des bases saines et on va voir dans les semaines qui viennent si ça a résolu les problèmes.

- Il reste les **problèmes du montage**. Pour l'instant ils n'ont pas été résolus. Le site de Lyon ne rencontre pas les mêmes problèmes, or la seule différence réside – nous dit-on – dans la configuration du réseau. Une nouvelle configuration du réseau Rennais sera mise en place courant janvier. Dans un second temps, la direction fera venir quelqu'un de chez Avid, afin d'analyser si les problèmes pourraient venir de la configuration des machines Avid.

- Sur la **partie stockage**, on envisage aussi de remplacer « Satanas » par un autre système aux fonctionnalités équivalentes.

Globalement, **entre Rennes et Lyon**, hormis la version du logiciel (Lyon est en train de développer I.Média 2, qui doit être mis à l'antenne là-bas à la mi-février), les serveurs sont les mêmes, la configuration réseau diffère (à Lyon les capacités ont été plus que doublées et sécurisées), les stations de montage sont identiques à la station de montage 3 de Rennes, qui est actuellement en cours de « qualification » (Avid Médiacomposer 8.1 montée sur une station HP Z420 avec carte MOTU).

Après la **mise à l'antenne de Lyon au 15 février**, plusieurs stations sont censées être équipées d'I.Média 2 dans la foulée : Bordeaux, Limoges, Amiens, Besançon et Grenoble. Pour Nantes et Orléans, il faudra attendre 2016. Et 2017 pour Caen et Rouen, Rouen qui va être équipée dès cette année de l'intermédiation, outil intermédiaire.

Rennes doit a priori être basculé au 2^e semestre 2015, mais il est envisagé de **faire évoluer dès que possible la partie diffusion**, à l'issue de tests en janvier, afin d'équiper Rennes d'**Airbox**, le système de diffusion retenu pour le nouveau I.Média. Cette évolution ne sera introduite à Rennes que si le système est parfaitement stable.

Côté support, la direction parle **d'externaliser la hotline**. Un appel d'offres sera lancé pour un nouveau prestataire en 2016. D'ici là, le prestataire TMT qui assurait déjà les week-ends va aussi assurer le support en semaine.

A terme, les 24 régions de France 3 ainsi que France 3 Toutes Régions (ex-France 3 Sat) seront équipés d'I.Média. **Coût global du projet : 10 millions d'euros.**

✓ SITUATION FINANCIERE A FIN SEPTEMBRE

La situation financière au 3^e trimestre correspond au budget (80 M€ de dépenses), mais il n'y a aucune réserve. A fin septembre il restait un fort retard sur la prise de congés. Ce retard a depuis été résorbé et les baisses d'activité et les fermetures de services pendant les fêtes ont pour but de permettre de les écluser.

La mise en œuvre de l'accord collectif va entraîner une **surcharge de 3 M€ de masse salariale sur le pôle Nord-Ouest** (+6%), qui devrait être financée par des sommes provisionnées par le Siège.

Le volume de l'emploi est conforme au budget, soit 825 ETP. Le taux de précarité est en baisse. L'objectif de la direction est d'atteindre 10% de précarité en 2015. On est actuellement à 10,7% (-0,8 points).

Très forte hausse des absences non-prévisibles : + 2217 jours, soit +22%, ce qui est le signe d'une entreprise qui ne va pas bien. Hausse sur tous les motifs d'absence (arrêts courte durée, arrêts longue durée, accident du travail).

On ne connaît pas encore les notifications budgétaires pour 2015.

✓ ACTIVITE DES ANTENNES : MUTUALISATIONS ET LOW COST

La grille reprend le samedi 10 janvier, jusqu'au 26 juin. Reconduction des rendez-vous actuels.

Dès le 5 janvier, **démarrage de l'émission du matin** – sans aucun moyen – sur les antennes de Pays-de-la-Loire (« Pays-de-la-Loire Matin ») et de Normandie (« Normandie Matin »). Ainsi qu'un rendez-vous bimensuel sur les marchés (« Place du marché ») sur l'antenne du Centre, tourné avec un DSNG tricam. Le chef de centre d'Orléans a annoncé aux équipes que l'émission ne se ferait qu'avec deux techniciens vidéos au lieu de trois, grâce à une **automation partielle de la diffusion en régie**, ce qui est en contradiction avec ce qui a été annoncé au CE il y a deux mois. La direction du pôle affirme qu'il n'y a pas de projet d'automatisation. Qui croire ?

Sur la Normandie, les élus dénoncent la volonté de la direction de **profiter avant l'heure de l'effet d'aubaine de la réforme territoriale**. Avant même l'avènement de la grande Normandie, les salariés subissent la **mutualisation d'un certain nombre de programmes**, comme la mensuelle, la matinale « Normandie Matin » ou des feuillets. Pour l'émission « La Voix est libre », la direction assure qu'elle ne sera pas mutualisée avant le mois de mars (les élections départementales) et elle le sera ensuite

ponctuellement pour couvrir la campagne régionale dont les élections doivent avoir lieu en fin d'année.

Les élus s'inquiètent de l'impact de la réforme sur la station de Caen si, comme tout porte à le croire, Rouen est choisie comme capitale de la future région. Quelle activité en cas de fusion des créneaux ? Quel impact sur les effectifs ?

✓ **A VENIR**

Prochain CE : 22 janvier 2014.

Vos élus CGT vous souhaitent de joyeuses fêtes, et vous donnent rendez-vous à la rentrée.



Déclaration liminaire des élus au CE ordinaire du 19 décembre 2014

Les clignotants de l'activité et du climat social étaient déjà au rouge en 2013 et 2014, l'année 2015 s'annonce noire.

Alors que le financement de l'entreprise doit à nouveau être amputé de 20 millions d'euros, les mesures d'économies vont continuer à pleuvoir, réduisant les moyens et dégradant toujours plus les conditions de travail. Le tout alors que les départs dans le cadre du PDV vont faire ressentir leurs effets sur la charge de travail de ceux qui restent.

C'est d'abord l'activité de la filière qui est atteinte, avec 4 fictions supprimées et le risque d'un conflit majeur qui aura de lourdes conséquences sur l'activité des antennes régionales, c'est aussi la décision de cette direction de profiter avec empressement de l'effet d'aubaine de la réforme territoriale pour mutualiser tout ce qu'elle peut dans les deux Normandies, pourtant encore distinctes pour un an.

C'est encore la généralisation à marche forcée des outils low cost qui dégradent l'antenne et affectent les conditions de travail des salariés : automatisation des régies contrairement à ce qui nous a été annoncé, émissions tournées avec DSNG multicam, régies fly, les Aviwest et leurs pitoyables directs, le KASAT, dont le DRH du réseau de France 3, grand ami réputé des salariés, rêve qu'il soit utilisé par des JRI seuls, sans possibilité de refuser.

Car le climat social est désastreux et la direction de ce pôle y joue un rôle actif, réduisant manifestement le dialogue social à de longs discours creux devant les instances.

La réalité du terrain est toute autre. Un encadrement RH sourd, fermé, dont la seule finalité semble être de nuire aux salariés : une lecture systématiquement moins-disante des textes, une gestion des situations individuelles opaque et injuste, à la tête du client – dernier exemple en date, la scandaleuse distribution de primes PapyRHus à certaines assistantes et pas à d'autres, ou les tracasseries faites à un salarié protégé dont le CE a pourtant autorisé il y a plusieurs mois le départ dans le

cadre du PDV.

Que dire des attaques incessantes contre les instances représentatives du personnel, afin de réduire leurs prérogatives, en particulier celles des CHSCT, pourtant en première ligne dans la gestion des risques psychosociaux qui se multiplient gravement dans cette entreprise en crise ? Ce n'est sans doute pas un hasard si on conteste leurs expertises, si on supprime leurs réunions préparatoires, pourtant déjà insuffisantes.

En fait, au delà des éléments de langage lénifiants et hypocrites, voici le vrai visage de cette direction : un entresoi managérial, dogmatique, bien décidé à mettre les salariés au pas.

Quelle autre interprétation faire de la nomination à Brest – malgré les mises en garde – d'une rédactrice en chef qui fait l'unanimité de l'équipe contre elle ?

Alors que depuis de longs mois elle laisse perdurer les situations de souffrance de certains, alors qu'elle refuse toujours de proposer un reclassement digne de ce nom à une salariée en inaptitude, la direction prend ainsi le risque d'aviver un peu plus les tensions, de mettre en difficulté cette encadrante et finalement de faire éclater le collectif de travail. Mais n'est-ce pas là le but recherché, alors que justement l'équipe est opposée à la dissolution de son édition locale dans le journal régional ?

Quelles que soient les intentions, quand surgiront les effets sur la santé physique et mentale des salariés, vous en assumerez la responsabilité et vous devrez rendre des comptes.

Monsieur le Président, cela fait 138 jours que vous avez pris vos fonctions à la tête de cet établissement. Nous avons espéré de vous une meilleure entrée.

CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

A Rennes, le 19 décembre 2014



Avis sur le plan prévisionnel de formation du pôle Nord-Ouest pour 2015

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest ont pris acte de la baisse continue des budgets de formation qui s'accroît encore en 2015.

Ils regrettent l'absence de lisibilité sur les projets structurants transversaux de l'entreprise et plus généralement le déficit d'information sur les dispositifs relatifs au tutorat, mentorat, les FOR, contrat de génération.

Ils s'inquiètent des conséquences de la mise en œuvre des nouvelles dispositions sur la formation professionnelle qui s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2015. Ils appellent à la négociation d'un accord ambitieux sur la formation professionnelle à France Télévisions.

Enfin, face à la multiplication des formations en e-learning, ils demandent à la direction d'informer les salariés des conditions de mise en œuvre de ces formations. Ils réaffirment la nécessité de planifier les salariés stagiaires, de préférence dans des espaces dédiés, afin qu'ils puissent suivre le module dans les conditions requises. Ils réaffirment en outre la primauté du présentiel, qui ne peut que contribuer à l'amélioration du collectif de travail, plutôt qu'un isolement du salarié devant un écran.

Ils appellent la direction à améliorer la réalisation des entretiens individuels.

Au vu de ces nombreuses remarques, les élus du CE France 3 Nord-Ouest donnent un avis négatif au plan prévisionnel de formation du pôle Nord-Ouest pour 2015.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 19 décembre 2014



Résolution sur le plan prévisionnel de formation de la Filière de production pour 2015

Les élus du CE F3 NO notent que le plan de formation prévisionnel de la Filière souffre moins de restrictions budgétaires que le plan général de formation de FTV, et que l'on voit y apparaître des formations sur de nouveaux outils, demandées depuis longtemps par les personnels.

Il déplorent cependant que la Filière et l'entreprise plus généralement souffrent toujours de l'absence, ne serait-ce que d'un début de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Ils regrettent que ce plan n'envisage pas non plus la prise en compte des aspirations et des nécessités de reconversion pour les personnels, en particulier pour ceux victimes d'un accident du travail ou de maladie.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 19 décembre 2014